

Mont-Joli, le 21 septembre 2026

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la séance du conseil d'établissement qui se tiendra le 28 septembre prochain, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Merci de bien prendre connaissance de l'ordre du jour ci-dessous.

Voici le lien vous permettant l'accès aux fichiers en rapport avec l'ordre du jour pour lecture préalable :
[28 septembre 2026](#)

En cas d'absence, bien vouloir informer madame Claudia Huet, par téléphone au 418 775-7206, poste 2510 ou par courriel mistral.cycle1@cssphares.gouv.qc.ca au moins 24 heures avant la tenue de la rencontre.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



Sébastien Rioux
Directeur

ORDRE DU JOUR - Conseil d'établissement du 28 septembre 2026

1. Ouverture de l'assemblée - Présences et vérification du quorum
2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2026
5. Suivi au procès-verbal du 9 septembre 2026
6. Période de questions du public
7. Parole aux élèves du gouvernement étudiant
8. Propositions aux postes suivants - mandat d'un an (LIP, art. 56-107) :
 - 8.1 Présidence
 - 8.2 Vice-présidence
 - 8.3 Trésorerie
 - 8.4 Secrétariat
9. Frais de concentration football atome - Modification
10. Dénonciation de conflit d'intérêts 2026-2027 (LIP, art. 53 et 70)
11. Projet des Règles de régie interne 2026-2027 (LIP, art. 67) - Adoption
12. Budget annuel de fonctionnement du conseil (LIP, art. 66) - Adoption
13. Projet du calendrier des réunions 2026-2027 (LIP, art. 67)
14. Contenus développement compétences personnelles
15. Propositions des membres de la communauté (2) 2026-2027 (LIP, art. 42-5e)
16. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement
[Capsule Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - YouTube](#)
[Fiche thématique 06 | Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence](#)
17. Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique - en tout temps (Art. 84, 89 et 110.2)
Normes et modalités
18. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur (LIP, art 87) - Approbation
19. Dons, subventions - levées de fonds - Approbation
20. Information :
 - 20.1 de la présidence
 - 20.2 du gouvernement étudiant
 - 20.3 de la direction
 - 20.4 du personnel de l'école
 - 20.5 du comité de parent
 - 20.6 de la trésorerie
 - 20.7 Agence de presse
21. Correspondance
22. Autres sujets
23. Évaluation de la rencontre
24. Date de la prochaine réunion
25. Levée de l'assemblée